

# RAPPORT D'ACTIVITÉ | 2025

# SOMMAIRE



<b>ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025.....</b>	<b>3</b>	<b>CONCESSIONS : CRAC, CHIFFRES CLÉS ET CONTRÔLE.....</b>	<b>17</b>
1 <sup>er</sup> engagement dans un projet citoyen d'ACC.....	3	Bilan des opérations comptables.....	20
Création d'Alsace Synergies.....	3	Accise sur l'électricité.....	20
Organisation du Concours Ecoloustics.....	4	Redevances de fonctionnement.....	21
Des nouveaux Statuts pour le Syndicat.....	5	Redevance d'investissement.....	22
Gaz Vert.....	6	Fonctionnement en 2025.....	23
Conseil et développement photovoltaïque.....	7	Investissement en 2025.....	24
<b>VIE DU SYNDICAT.....</b>	<b>8</b>	<b>AIDES ACCORDÉES PAR TYPE DE TRAVAUX.....</b>	<b>25</b>
Achat d'un nouveau siège administratif.....	8	Enfouissement des lignes électriques.....	25
Comités Syndicaux.....	9	Eclairage public.....	27
Ressources humaines.....	10	Subventions Happy Gaz.....	28
CCPE 2025.....	11		
Salon des Maires du Haut-Rhin.....	12		
<b>PROGRAMMES 2025.....</b>	<b>13</b>	<b>EXEMPLES DE RÉALISATIONS EN 2025.....</b>	<b>29</b>
ACTEE+ Chêne.....	13	Remplacement de fils nus à Kingersheim.....	29
Renouvellement d'Happy Gaz et déclinaison pour les collectivités.....	13	Dépose de poteaux électriques Haute Tension à Ribeauvillé.....	30
Point d'avancement ROPD.....	14	Projet de DSP à Ballersdorf.....	31
Partenariat Electriciens Sans Frontières et Gescod : Avenant 2025.....	14		
Plan de Corps de Rue Simplifié.....	15		
Article 8 : nouveaux critères de sélection des opérations.....	15		
Eclairage public : fin du programme.....	16		

## MENTIONS LÉGALES :

Territoire d'Énergie Alsace  
Directeur de publication : Jean-Luc BARBERON, Président  
Droits images : Territoire d'Énergie Alsace / Pixabay / Pexels / GRDF / Mister Tim / Centrales Villageoises de la Weiss / Patrice Besse  
N°ISSN : 2966-9375 (version numérique)

# ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

## 1<sup>er</sup> engagement dans un projet citoyen d'autoconsommation collective

En septembre 2024, Territoire d'Énergie Alsace a lancé un dispositif destiné à **accompagner les projets citoyens de production d'énergies renouvelables** sur le territoire, dans l'objectif de favoriser la transition énergétique locale.

La première opération soutenue concerne les **Centrales Villageoises de la Weiss**. Territoire d'Énergie Alsace est devenu membre de la SAS et a apporté 25 000 € en compte courant d'associé pour contribuer au financement d'une centrale photovoltaïque sur le toit de l'école primaire de Lapoutroie. L'électricité produite est revendue à l'EHPAD du Canton Vert, situé à proximité.

**La Convention de partenariat a été signée le 24 janvier 2025 dans les locaux du Syndicat, et la centrale a été inaugurée le 17 mai 2025, juste avant sa mise en service.**



### En chiffres :

- 190 panneaux solaires
- 75 kWc de puissance installée

Panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école primaire de Lapoutroie

## Création d'Alsace Synergies

En 2025, Territoire d'Énergie Alsace a franchi une étape majeure dans son engagement pour la transition énergétique en créant Alsace Synergies, une **Personne Morale Organisatrice (PMO)** dédiée à l'autoconsommation collective. Ce dispositif répond à un objectif clair : faciliter la mise en place de boucles locales de partage d'électricité renouvelable, principalement d'origine photovoltaïque, entre producteurs et consommateurs situés à proximité.

L'association, créée le 17 avril 2025, regroupe 15 membres fondateurs (EPCI, PETR et communes) et agit comme **interlocuteur unique** auprès des gestionnaires de réseaux (Enedis, Vialis, Primeo, Gaz de Barr, Strasbourg Électricité Réseaux...).

Au-delà de son rôle opérationnel, Alsace Synergies permet de mutualiser les compétences nécessaires à la mise en œuvre de projets d'autoconsommation collective. Elle est ouverte à l'ensemble du territoire alsacien, bien au-delà du seul périmètre de Territoire d'Énergie Alsace, afin d'accompagner tous les porteurs de projet qui le souhaitent, quel que soit leur statut.

Votre contact : **Quentin BOURÉ**  
Directeur Transition  
[q.boure@te.alsace](mailto:q.boure@te.alsace)

### Qu'est-ce qu'une Personne Morale Organisatrice ?

C'est une structure qui regroupe les producteurs et consommateurs d'électricité dans une opération d'autoconsommation collective. Son rôle est simple :

- Coordonner les échanges d'énergie entre les participants
- Assurer la facturation et la répartition de l'électricité produite
- Servir d'interlocuteur unique au gestionnaire de réseau

En résumé, la PMO est le facilitateur !

# ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

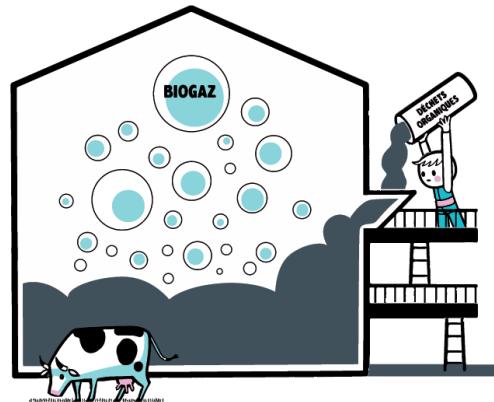
## Organisation du Concours Écoloustics

Territoire d'Énergie Alsace a choisi de s'engager pour la première fois dans le programme Ecoloustics, porté par la FNCCR et placé sous le haut patronage du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Ce concours national annuel, destiné aux **élèves de cycle 3 (CM1, CM2, 6<sup>ème</sup>)**, vise à sensibiliser les jeunes aux enjeux de la transition énergétique et à leur rôle dans la construction d'un avenir durable.

Les classes participantes doivent **réaliser un support créatif** (bande dessinée, reportage, jeu, site web, court-métrage...) illustrant leurs recherches sur la production et la consommation d'énergie à l'échelle locale, ainsi que les solutions pour mieux produire et consommer. Les projets peuvent aborder les énergies du passé, d'aujourd'hui et de demain, ou imaginer la commune du futur.

L'édition 2025–2026 met l'accent sur la **valorisation des biodéchets**. Un prix spécial récompensera les classes qui traiteront ce sujet.

Territoire d'Énergie Alsace assure la **coordination locale** : mobilisation des écoles, organisation du jury, remise des prix et possibilité d'organiser des visites de sites de production d'énergie (centrales solaires, unités de méthanisation).



Pour cette première participation, Territoire d'Énergie Alsace a choisi de **limiter le dispositif au PETR Pays du Sundgau**. Ce choix s'explique par :

- Un lien direct avec la thématique : le Sundgau porte le projet « 100 % Gaz Vert » à l'horizon 2030.
- Une phase pilote : tester l'organisation locale (mobilisation des écoles, jury, remise des prix) avant un déploiement élargi.

**Quatre classes de CM2 de 4 écoles différentes sont inscrites pour cette première édition du concours Ecoloustics :**

- EE Oltingue
- RPI CLLOD (Oberlarg)
- RPI Koestlach – Moernach – Vieux-Ferrette
- RPI Seppois-le-Haut – Mooslargue

**Rendez-vous en juin 2026 pour les résultats !**



# ÉCOLoustics

# ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

## Des nouveaux Statuts pour le Syndicat

Territoire d'Énergie Alsace a engagé en 2025 une refonte majeure de ses statuts afin d'accompagner l'**évolution du Syndicat, sécuriser ses missions et améliorer la représentativité** de sa gouvernance. Cette révision répond à plusieurs objectifs :

- **Adapter les statuts à l'élargissement du périmètre** : TEA compte désormais 345 membres représentant 390 communes, ce qui nécessite une gouvernance plus efficace et représentative. C'est pourquoi le Comité Syndical comptera la prochaine mandature 50 membres titulaires (au lieu de 40) et 20 suppléants, pour une meilleure représentativité des territoires et une souplesse dans la gestion du quorum.
- **Clarifier les actions de TEA en distinguant les compétences et les services rendus aux membres** : la compétence obligatoire (électricité) et les compétences optionnelles (gaz, mobilité propre, éclairage public, énergies renouvelables...) sont désormais mieux définies. Il en est de même pour les missions que TEA rend à ses membres, comme par exemple, le conseil pour le développement photovoltaïque ou l'établissement du Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS).
- **Anticiper les évolutions et intégrer les nouvelles missions confiées aux syndicats d'énergie**, notamment en matière de transition énergétique.

Ces nouveaux statuts permettent également de **préparer la feuille de route 2026–2031**, qui guidera l'action du prochain mandat, en prévoyant d'ores et déjà l'éventuel exercice de nouvelles compétences, si les membres le décident.





# ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

## Gaz Vert

### a) Marché de Noël engagé Gaz Vert à Sierentz

Le week-end du 5 au 7 décembre 2025, Territoire d'Énergie Alsace et GRDF ont mené une opération sur le Marché de la Saint-Nicolas de Sierentz avec pour but de collecter les biodéchets produits par les exposants et les visiteurs. Cette initiative avait un double objectif : **valoriser les biodéchets** produits pendant l'événement sous forme de **Gaz Vert** et **sensibiliser le public** aux biodéchets et à la méthanisation.



Inauguration du Marché de la Saint Nicolas

De gauche à droite : Pascal TURRI, Maire de Sierentz et Vice-Président de TEA, Amélie LOMBARD, Directrice Territoriale GRDF et Mathieu ROUX, Adjoint au Maire de Sierentz

Les 140 kg de déchets organiques collectés ont été acheminés vers le **méthaniseur Agrivalor à Ribeauvillé**, où ils ont été transformés en biogaz. Ce gaz renouvelable a ensuite pu être utilisé pour chauffer des logements, cuisiner ou alimenter certains véhicules. Cette action s'inscrit dans le Contrat de concession signé avec GRDF, pour favoriser le développement du gaz renouvelable sur le territoire de TEA.

### b) Soutien au projet 100 % Gaz Vert du PETR Pays du Sundgau

Territoire d'Énergie Alsace accompagne le PETR Pays du Sundgau et notamment soutient financièrement un **poste dédié au gaz vert** pour accompagner le développement du projet « *100 % gaz vert dans le Sundgau à l'horizon 2030* ».

Ce partenariat, officialisé par une convention signée en juillet 2025, s'inscrit dans la continuité de la stratégie territoriale visant à structurer une filière biométhane locale, cohérente avec les enjeux agricoles, économiques et énergétiques du Sundgau. Les objectifs du poste sont :

- D'accompagner les projets de méthanisation
- D'animer les groupes d'agriculteurs
- D'organiser des ateliers, visites et actions de sensibilisation
- De piloter l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) destiné à détecter et structurer des projets locaux de production de biométhane

Le Comité Syndical du 28 janvier 2025 a décidé un **soutien de 60 000 €**, représentant jusqu'à un tiers des dépenses engagées par le PETR pour ce programme. Ce soutien est accordé pour la période 2025–2027.



Unité de méthanisation MTA d'Ungersheim



# ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

## Conseil et développement photovoltaïque

Territoire d'Énergie Alsace a renforcé l'accompagnement auprès de ses membres en proposant un service de **préfiguration d'opérations photovoltaïques**. Ce dispositif vise à accompagner les territoires qui s'interrogent sur la faisabilité d'un projet de production énergie photovoltaïque et sur la façon de valoriser l'électricité produite.

La production d'énergie renouvelable est un levier majeur de transition énergétique. Elle nécessite toutefois une **analyse technique, réglementaire et économique** pour évaluer la pertinence d'une opération. TEA apporte ainsi une expertise pour éclairer les choix des collectivités intéressées.

L'accompagnement proposé par Territoire d'Énergie Alsace comprend plusieurs étapes :

- 1. Une réunion de lancement sur site** : pour présenter la démarche et recueillir les documents nécessaires à la réalisation de l'étude. Une visite des sites de productions potentielles est également réalisée.
- 2. Réalisation de l'étude de préfiguration** : l'analyse menée par TEA couvre l'ensemble des dimensions du projet, qu'il s'agisse de l'évaluation des sites de production potentiels (surface disponible, production estimée, contraintes techniques et architecturales, raccordement possible), l'étude des profils de consommation à partir des courbes Enedis afin d'identifier les consommateurs les plus adaptés et l'analyse économique détaillée incluant investissements, coûts d'exploitation et recettes associées à la vente de l'énergie produite. Cette étape fournit aux collectivités des éléments objectifs pour choisir le montage le plus pertinent pour leur territoire.

- 3. Restitution de l'étude et livrables** : à l'issue de l'analyse, TEA présente les résultats lors d'une réunion dédiée. Les collectivités reçoivent ensuite un support de présentation pédagogique et synthétique et un rapport complet permettant d'intégrer les conclusions dans leurs projets.

Conformément à la délibération du 25 mars 2025, une **participation financière forfaitaire** est demandée pour bénéficier de ce service : 1 000 € HT pour l'étude complète (étapes 1 à 3) et 100 € HT par réunion complémentaire.

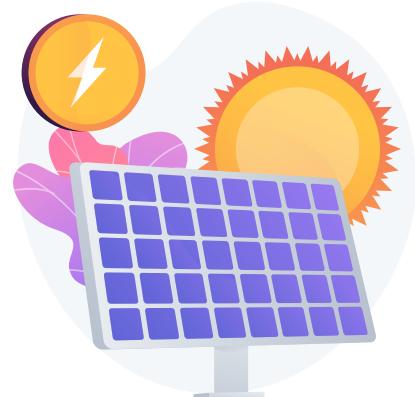
Votre contact : Quentin BOURÉ  
Directeur Transition  
[q.boure@te.alsace](mailto:q.boure@te.alsace)

### Collectivités ayant bénéficié de ce service en 2025 :

- Munster
- Habsheim
- Balschwiller
- Lapoutroie

### Projets en cours :

- Rixheim
- Ribeauvillé
- Pulversheim



## Achat d'un nouveau siège administratif

Depuis 2020, les missions de Territoire d'Énergie Alsace ont connu une évolution, tant en volume qu'en technicité. Cette dynamique s'est traduite par un renforcement des effectifs : de 5 agents en début de mandature, à 10 en 2025 (dont un apprenti). Cette progression appelle ainsi un besoin d'espace et donc, d'un nouveau bâtiment, permettant à tous, élus et agents, d'exercer au mieux leurs missions. En effet, les locaux actuels ne permettront plus de garantir de bonnes conditions de travail et d'accueil. Les besoins identifiés portent notamment sur :

- Des espaces supplémentaires pour accueillir 20 à 30 agents à terme
- Des bureaux plus adaptés à la concentration et aux nouvelles formes de travail (visios, ...)
- Une salle de réunion adaptée aux séances du Bureau Syndical et aux Groupes de Travail
- Une capacité de stockage sécurisée pour les archives
- Une accessibilité facilitée, dans une logique de mobilités durables

Ces éléments ont servi de cahier des charges pour les recherches immobilières.

Le 17 juin 2025, le Comité Syndical a validé l'acquisition d'un nouveau bâtiment pour un montant de 1,25 M € : une maison située avenue Poincaré à Colmar, en face de la Cour d'Appel. Le bâtiment actuel sera cédé, permettant de financer une partie des travaux nécessaires à l'installation du nouveau siège, qui sera modernisé et optimisé sur le plan énergétique. Cette maison possède plusieurs atouts :

- 545 m<sup>2</sup> sur trois niveaux (hors sous-sol), offrant une grande modularité
- 19 pièces lumineuses, facilement aménageables en bureaux
- Un terrain de 10,48 ares pouvant accueillir des places de parking et la proximité de la Gare de Colmar

Grâce à ces caractéristiques, le bâtiment pourra accueillir l'ensemble des collaborateurs actuels et futurs, tout en offrant des espaces fonctionnels pour les réunions, le stockage et le développement des activités.



Futur siège de TEA - avenue Poincaré à COLMAR



# VIE DU SYNDICAT

## Comités Syndicaux

28 JANVIER 2025  
SOULTZ HAUT RHIN



17 JUIN 2025  
ZIMMERBACH



16 DÉCEMBRE 2025  
BANTZENHEIM



25 MARS 2025  
LE HAUT-SOULTZBACH



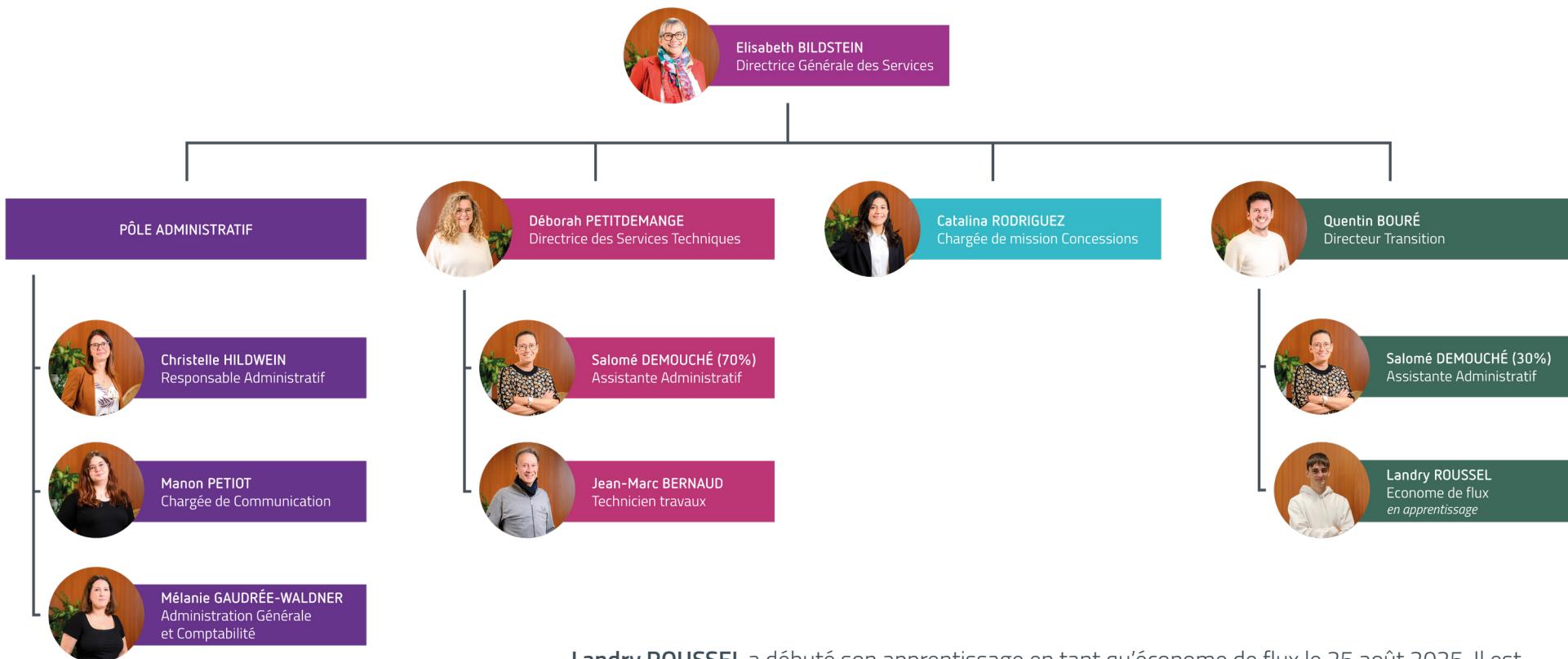
23 SEPTEMBRE 2025  
ILLFURTH



Chaque séance du Comité Syndical est précédée d'un Bureau Syndical, qui prépare notamment les sujets à inscrire à l'ordre du jour du Comité.  
**Le Président remercie les communes pour la qualité de leur accueil et souligne l'assiduité des membres du Comité Syndical.**

# VIE DU SYNDICAT

## Ressources humaines



Landry ROUSSEL a débuté son apprentissage en tant qu'économe de flux le 25 août 2025. Il est en dernière année du BUT Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétique à l'IUT de Colmar.

## Commission Consultative Paritaire de l'Énergie (CCPE) 2025

La Commission Consultative Paritaire de l'Énergie (CCPE), instance annuelle d'échanges entre Territoire d'Énergie Alsace et les EPCI du territoire, s'est tenue le **3 avril 2025** à la **MJC d'Ungersheim**. Cette rencontre avait cette année pour thème : « *Le gaz dans le mix énergétique* » ; l'année précédente ayant été consacrée à l'électricité. La matinée a été rythmée par les interventions de plusieurs experts et partenaires :

- **Jean-Claude MENSCH**, Maire d'Ungersheim, a présenté les actions pionnières de sa commune en matière de transition énergétique ;
  - **Jérôme GUICHARD**, Responsable Développement Territorial Grand Est chez NaTran (ex GRTgaz), est revenu sur les enjeux du projet RhYn ;
  - **Cécile FONTAINE**, Cheffe du département Affaires Publiques et Juridiques à FNCCR, a exposé des pistes pour l'optimisation des réseaux gaz ;
  - **Camille DOLINAR**, Ingénierie biométhane chez GRDF, a détaillé les perspectives d'autoconsommation collective en gaz.
  - **Quentin BOURÉ**, Directeur Transition chez TEA, a présenté la Personne Morale Organisatrice territoriale créée par le Syndicat, afin de gérer des boucles d'autoconsommation collectives ;
  - **Fabrice AICHELMANN**, producteur au méthaniseur M'TA d'Ungersheim, a expliqué le fonctionnement d'une unité de méthanisation et son rôle dans l'écosystème énergétique local.
- Ensuite, une **table ronde** animée par Elisabeth BILDSTEIN, DGS de TEA, a été consacrée à la place du gaz dans la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et a réuni :
- **Jean-Claude MENSCH**, pour l'expérience locale à Ungersheim ;
  - **Denis NASS**, 1<sup>er</sup> Vice-président du PETR Pays du Sundgau, pour une vision territoriale ;



Jean-Luc BARBERON, Président de TEA

- **Bastien REGNIER**, Directeur Territorial Régional Grand Est chez GRDF, pour l'approche du distributeur ;
- **Serge JANUS**, Vice-président de TEA, pour éclairer le rôle d'autorité concédante et présenter le dispositif Happy Gaz.

L'après-midi s'est conclue par une **visite du méthaniseur M'TA** d'Ungersheim, permettant aux participants de découvrir concrètement les technologies et les enjeux liés à la méthanisation.

Le Syndicat remercie chaleureusement l'ensemble des intervenants et participants pour la richesse des échanges.



Photo de groupe à la visite de l'unité de méthanisation M'TA

## Salon des Maires du Haut-Rhin 2025

Le **19 juin**, Territoire d'Énergie Alsace a participé au Salon des communes et des intercommunalités du Haut-Rhin, organisé à **Colmar**. Ce rendez-vous annuel constitue un moment privilégié pour rencontrer les élus locaux, échanger sur leurs besoins et présenter les dispositifs d'accompagnement proposés par le Syndicat.

Durant cette journée, l'équipe du Syndicat a pu informer les élus sur les aides disponibles et sur les nouveaux dispositifs récemment déployés.



Stand de TEA, avec présents Jean-Michel STRASBACH et Jean ZURBACH, membres du Bureau Syndical

**Nouveauté cette année** : les « *conférences flashes* ». TEA a animé deux de ces conférences :

- « *L'aide apportée aux collectivités pour le développement de projets d'énergie renouvelable* » : présentée par Quentin BOURÉ, Directeur Transition, cette intervention a permis d'expliquer le fonctionnement d'Alsace Synergies, la Personne Morale Organisatrice (PMO) territoriale créée par TEA pour accompagner les opérations d'autoconsommation collective. Quentin a également mis en lumière l'appui technique que le Syndicat apporte aux collectivités souhaitant développer leurs propres projets de production d'énergie renouvelable sur leur territoire.
- « *Réduire la facture énergétique des bâtiments publics grâce à la pompe à chaleur Hybride Gaz* » : cette conférence, co-animée par Alain BOITEUX (GRDF) et Elisabeth BILDSTEIN (Directrice Générale des Services de TEA), a présenté le dispositif Happy Gaz Collectivités, ses modalités de subvention et un exemple concret de mise en œuvre en commune.



Conférence flash animée par Quentin BOURÉ, Directeur Transition



Conférence flash co-animée par Elisabeth BILDSTEIN, DGS

# PROGRAMMES 2025

## ACTEE+ Chêne

Fort du succès rencontré sur le plan national, la FNCCR a relancé un appel à projets ACTEE, cette fois baptisé « fonds Chêne », en élargissant son périmètre à toutes les communes. Comme pour ACTEE II Sequoia, TEA a proposé de jouer le rôle de coordonnateur des communes et EPCI du territoire qui souhaitaient candidater au programme. Encouragée par la FNCCR, la mutualisation devient même obligatoire pour les communes de moins de 3500 habitants, soit près de 90% des communes membres du Syndicat.

Le groupement est, pour cette session, composé de **4 communes et 1 communauté de communes**. Ces collectivités n'ont jamais bénéficié d'aides de la part du programme ACTEE. Il s'agit de :

- La commune de Châtenois
- La commune de Jungholtz
- La Communauté de Communes Centre Haut-Rhin
- La commune de Muespach
- La commune de Werentzhouse

La **candidature commune** au programme ACTEE+ Chêne a été déposée en décembre 2025 par TEA, auprès de la FNCCR.

## Renouvellement d'Happy Gaz et déclinaison pour les collectivités

En janvier 2025, Territoire d'Énergie Alsace a fait évoluer le dispositif Happy Gaz, très plébiscité l'année précédente : le dispositif devient **Happy Gaz Vert**, pour résonner avec la volonté des partenaires de décarboner le gaz. La principale nouveauté réside dans la **souscription obligatoire d'un Contrat de fourniture comprenant une part de Gaz Vert** pour bénéficier de cette subvention.



Parallèlement, Territoire d'Énergie Alsace a comblé un manque identifié dans l'accompagnement des collectivités. Alors qu'il n'existe pas en 2024 aucun dispositif spécifique, TEA et GRDF proposent désormais **Happy Gaz Collectivités**, un dispositif dédié à l'amélioration de la performance énergétique des **bâtiments publics** ; avec ses propres conditions d'attribution. Les montants des subventions sont plus élevés et une aide pour la réalisation d'études thermiques proposant une solution gaz (si la solution gaz est retenue) a été créée.

Avec Happy Gaz Vert pour les usagers et Happy Gaz Collectivités pour les acteurs publics, Territoire d'Énergie Alsace et GRDF renforcent leur action pour la décarbonation du gaz sur le territoire.



# PROGRAMMES 2025

## Point d'avancement RODP

Territoire d'Énergie Alsace souhaite accompagner les communes dans la perception de la RODP, versée par les opérateurs utilisant le domaine public pour leurs réseaux.

La plupart des communes pilotes de ce service ont désormais pris leur délibération et signé leur convention avec TEA. Si les premiers retours sont positifs, ils montrent aussi quelques points à améliorer : des loyers d'antennes parfois trop faibles, des métrés de voirie à vérifier, des conventions anciennes à mettre à jour...

Le Groupe de Travail RODP, réuni à Eguisheim en octobre 2025, a permis de clarifier les démarches et d'identifier les actions à mener. Les prochaines étapes porteront sur la vérification des fourreaux, le recensement des travaux et la mise à jour des données pour optimiser durablement les redevances.



## Partenariat avec Electriciens Sans Frontières et Gescod : Avenant 2025

Pour rappel, Territoire d'Énergie Alsace, Gescod et Électriciens Sans Frontières (ESF) ont renouvelé en 2023 leur Convention de partenariat pour trois ans. Ainsi, chaque année, TEA consacre de l'ordre de 1 % de la redevance R1 versée par Enedis au financement de projets visant à améliorer l'accès à l'énergie dans des territoires fragiles. Les projets soutenus par Territoire d'Énergie Alsace sont repartis dans plusieurs villes de Madagascar :

- Le **projet Ambesisika** poursuit l'électrification solaire de bâtiments publics, contribuant à renforcer les infrastructures locales et à améliorer les conditions de vie des populations.
- Le **projet Santé Mahajanga** prévoit la réhabilitation du centre de santé Sotema et la remise à niveau de l'accès à l'eau, à l'énergie et à l'assainissement dans plusieurs établissements de santé.

L'Avenant 2025 à la Convention permettra d'équiper six centres de santé en éclairage extérieur et d'installer des systèmes de secours dans trois d'entre eux, pour un financement à hauteur de 9 500 € par TEA.

À travers ces projets, TEA confirme son engagement solidaire aux côtés d'acteurs reconnus du développement, en cohérence avec les valeurs du service public et les ambitions de transition énergétique portées par le Syndicat.



# PROGRAMMES 2025

## Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)

Pour les collectivités locales, les concessionnaires et les entreprises associées, **la connaissance précise des réseaux enterrés** est fondamentale. Souvent, les collectivités disposent de plans de sources diverses, sans concordance d'échelle et de qualité, de précision inégale. Cela nuit à la bonne conception des projets et peut présenter des risques lors des travaux.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012 et l'application du décret DT-DICT en application de la loi anti-endommagement des réseaux, les maîtres d'ouvrage sont responsables de la sécurité de leurs chantiers et les gestionnaires de réseaux doivent notamment s'engager sur la position de leurs ouvrages. **En 2026, tous les réseaux sensibles enterrés devront être géoréférencés.** Dans ce cadre, Territoire d'Énergie Alsace a souhaité adapter ses outils cartographiques par la création d'un Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS), **en collaboration** avec les acteurs de son territoire.

Ce fonds de plan partagé de haute précision est destiné à servir de support topographique échangeable et mutualisable pour répondre à la législation en vigueur. Ce socle cartographique commun entre les gestionnaires de réseaux va permettre, une fois finalisé, de fiabiliser le repérage des réseaux enterrés sur le terrain par les entreprises de travaux, aussi bien en zone urbaine dense qu'en zone rurale. Cet outil cartographique doit être doté d'une grande précision de résolution de 5 cm/pixel et d'une précision inférieure à 10 cm, on parle d'ortho-images.

La mise en place de ce Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) sera une avancée **pour la sécurité et l'efficacité des travaux sur les réseaux enterrés**, garantissant une réduction des risques liés aux travaux.

## Article 8 : nouveaux critères de sélection des opérations

En 2025, le Groupe de Travail « Travaux » a conduit une réflexion sur les critères de programmation de l'ensemble des travaux d'investissement relatifs au réseau électrique Basse Tension. Cette démarche a permis de formaliser un cadre commun visant à garantir une **priorisation transparente et équitable des projets** portés par les communes membres.

La procédure retenue repose sur un **recensement annuel** des besoins exprimés par les communes au cours du deuxième trimestre de l'année précédent la programmation. Ces demandes font l'objet de pré-chiffrages réalisés durant l'été, permettant d'évaluer les enveloppes financières nécessaires. Les projets sont ensuite analysés et classés selon des critères prédéfinis, avant qu'une proposition de programmation ne soit soumise au Groupe de Travail « Travaux » à l'automne. Le programme prévisionnel est transmis à Enedis avant la fin du mois de septembre, avec la possibilité d'une clause de revoyure au mois de mars de l'année suivante afin d'ajuster la programmation si nécessaire, selon les mêmes critères de classement.

Plusieurs critères sont utilisés pour prioriser les projets, notamment l'âge des réseaux, l'ampleur de l'opération, les aides précédentes apportées par TEA, le potentiel financier de la commune. Cette organisation renforce la lisibilité du processus décisionnel du Comité Syndical pour le choix des investissements sur le réseau électrique Basse Tension.

## Éclairage public : fin du programme

Au cours des dernières années, Territoire d'Énergie Alsace a accompagné ses collectivités membres dans la rénovation de leur parc d'éclairage public, en mobilisant plus de **8,5 M € d'aides depuis 2020**.

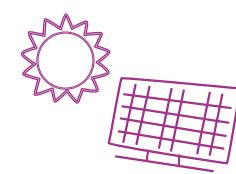
L'impact du programme aura été significatif : **257 communes ont pu bénéficier, parfois à plusieurs reprises**, de cet accompagnement financier, contribuant à l'amélioration de la performance énergétique de leur éclairage public.

Parallèlement, TEA a élargi son action à d'autres champs de la transition énergétique, tout en maintenant le principe de redistribution d'une part importante de ses recettes.

Dans ce contexte, il a été décidé en 2025 de plafonner l'enveloppe annuelle dédiée aux aides à l'éclairage public à 900 000 € dans la perspective de l'arrêt du dispositif à la fin de l'année 2025.

### LE PROGRAMME ÉCLAIRAGE PUBLIC DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE A PERMIS :

 La réduction des consommations d'électricité de **67 %**  
soit **7,9 GWh**

 **4 fois la production du parc photovoltaïque de Katzenthal !**

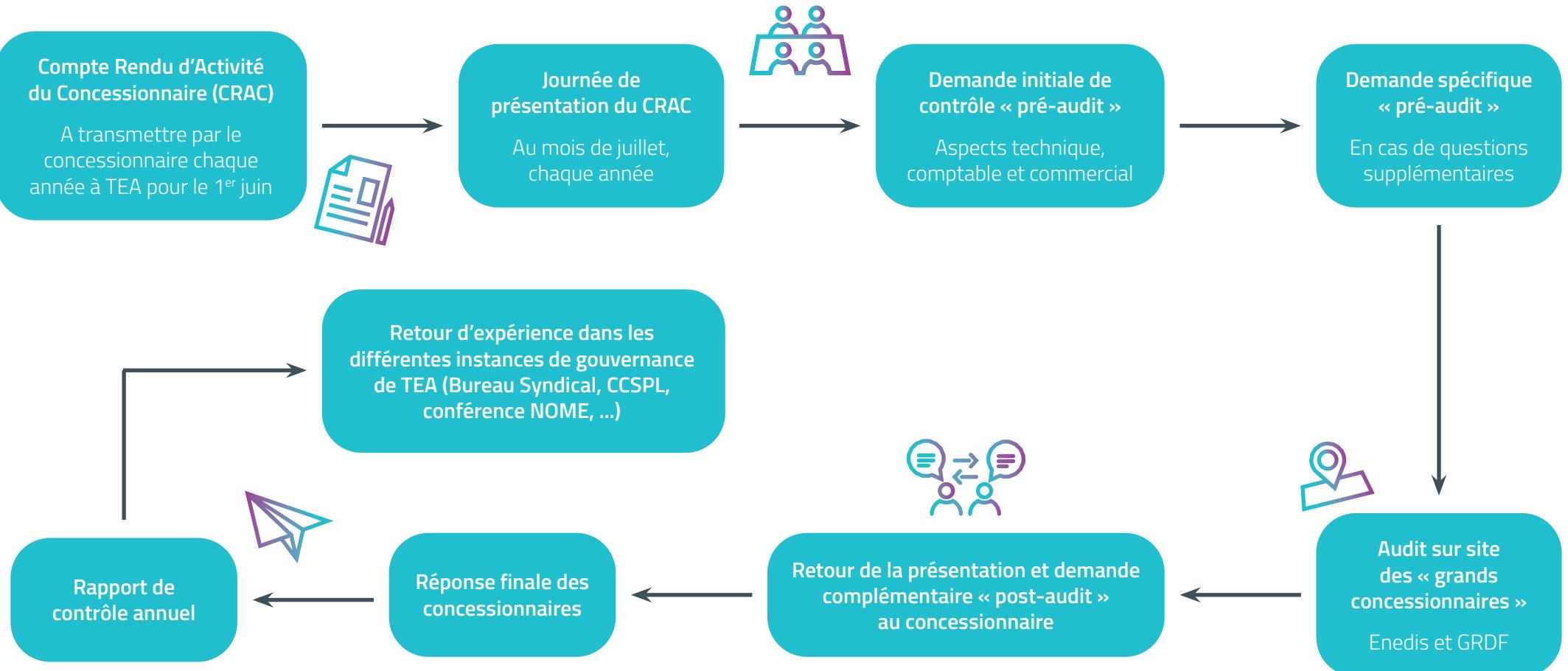
MAIS AUSSI...

 **2,4 M€** d'économies annuelles pour les communes  
soit **59,5 M€ sur 25 ans !**

 **CE QUI A ÉVITÉ**  
l'émission de **173 tonnes/an** de CO<sub>2</sub>



# CONCESSIONS : CRAC, CHIFFRES CLÉS ET CONTRÔLE



# CONCESSIONS : CRAC, CHIFFRES CLÉS ET CONTRÔLE

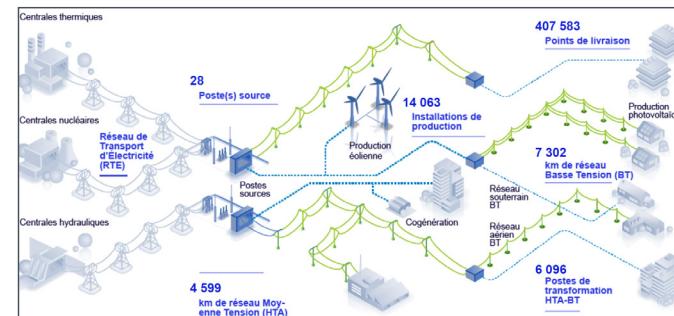
Comme le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les concessionnaires Enedis, EDF, GRDF, ANTARGAZ Énergies, CALEO et Barr Energies (ex Gaz de Barr) ont transmis leur **Compte Rendu d'Activité du Concessionnaire (CRAC)** avant le 1<sup>er</sup> juin 2025. Les concessionnaires ont présenté leur CRAC aux membres du Bureau et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) le **1<sup>er</sup> juillet 2025**.

Rappel : Territoire d'Énergie Alsace est propriétaire des réseaux exploités par les concessionnaires sur son périmètre.



- 199 999 clients tarif bleu résidentiel (+ 3,6 %)
- 16 003 clients tarif bleu non résidentiel (+ 7,5 %)
- Réclamations totales : 6 269 (- 13 %)

Rappel : EDF est partie prenante du Contrat de Concession pour les Tarifs Réglementés de Vente (TRV).



- 14 063 installations de production raccordées
- 59 min de coupure électrique par client/an (- 5 %)
- 57,1 % de taux d'enfouissement basse tension



(pour la Commune de Villé)

DISTRIBUTION BASSE TENSION :

- 11 postes HTA/BT et 2 postes BT
- 22,3 km de réseau basse tension
- 1 160 clients (+ 0,4 %)
- 14,3 min de coupure électrique par client/an

FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ TRV :

- 1 097 clients (+ 0,2 %)

- 140 communes dans le cadre du contrat de concession (secteur historique), et 18 communes dans le cadre de concessions via Délégation de Service Public (DSP)
- 2 332 km de canalisations
- 110 202 clients (- 0,6 %)

- 12 communes desservies, dont 2 en gaz naturel et 10 en propane
- 5 Contrats de concession (DSP)
- 17,8 km de réseau
- 178 clients (- 3,7 %)

- 4 communes desservies en gaz naturel
- 3 Contrats de concession (DSP)
- 18,4 km de réseau
- 161 clients (+ 3,2 %)



Audit de Contrôle GRDF



Audit de Contrôle Enedis

Cette présentation du CRAC fait partie de la mission de **contrôle des Gestionnaires de Réseaux de Distribution**, qui constitue le cœur de métier des Autorités Organisatrices de la Distribution d'Énergie (AODE), par obligation définie à l'article L. 2224-31 du CGCT.

Le **Bureau Expert AEC** est chargé d'assister Territoire d'Énergie Alsace pour le contrôle de la bonne exécution des missions de nos différents concessionnaires.

Les audits de contrôle de l'exercice 2024 ont eu lieu pour GRDF le 23 octobre 2025 à Kingersheim et pour Enedis/EDF le 27 novembre à Sausheim. Les membres du Bureau Syndical ont participé aux auditions.

# RESSOURCES ET FINANCES

## Bilan des opérations comptables

2 843 mandats de paiement ont été émis

171 titres de recettes ont été émis

### Délai global de paiement :

9,47 jours dont 4,30 jours pour TEA

*En 2024 : 11,76 jours dont 5,95 jours pour TEA*



## Accise sur l'électricité

Territoire d'Énergie Alsace a perçu 9 973 810 € de recettes et a reversé, en juillet et décembre, 10 650 599 € aux communes.

Le versement apparaît supérieur à la perception en raison de régularisations effectuées au titre des exercices 2023 et 2024, concernant les communes de Saint-Louis et de Villé.

En 2025, la diminution de l'accise totale (- 6,6 %) s'explique par la baisse de la consommation nationale d'électricité, une évolution qui n'est pas compensée par l'inflation.

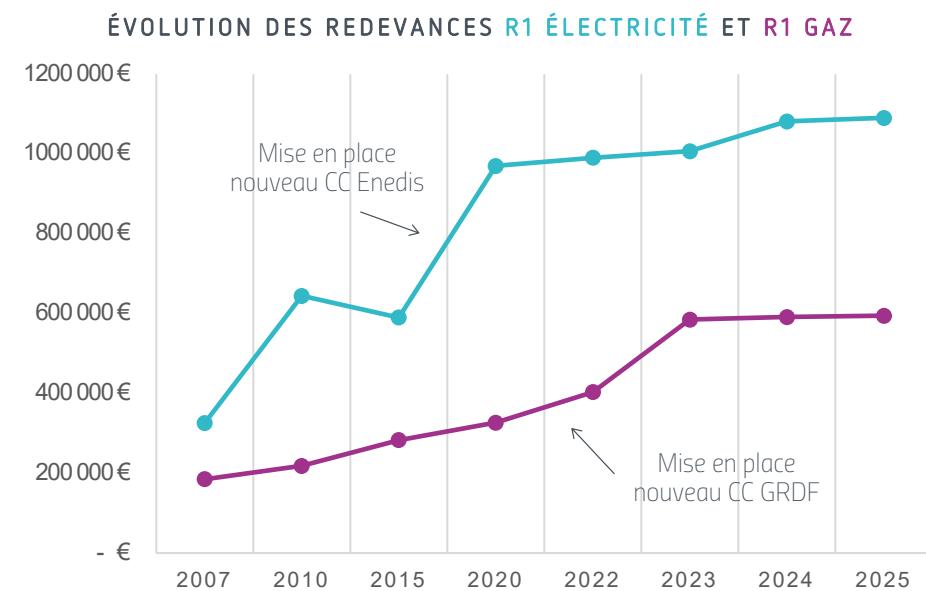
**Par ailleurs, le recours au Tribunal administratif pour le recalcul des bases de l'accise 2023 est toujours en cours d'instruction.**

## Redevances de fonctionnement

Rappel : Territoire d'Énergie Alsace ne demande aucune participation financière aux communes membres, au titre de leur adhésion.

Les missions de TEA sont intégralement financées par les concessionnaires, grâce à 3 redevances :

- La **redevance « R1 électricité »**, destinée au fonctionnement de Territoire d'Énergie Alsace pour sa compétence électricité
- La **redevance « R1 gaz »**, destinée au fonctionnement de Territoire d'Énergie Alsace pour sa compétence gaz
- La **redevance d'investissement « R2 »**, versée par Enedis en fonction des investissements réalisés sur les réseaux par les membres et par Territoire d'Énergie Alsace.



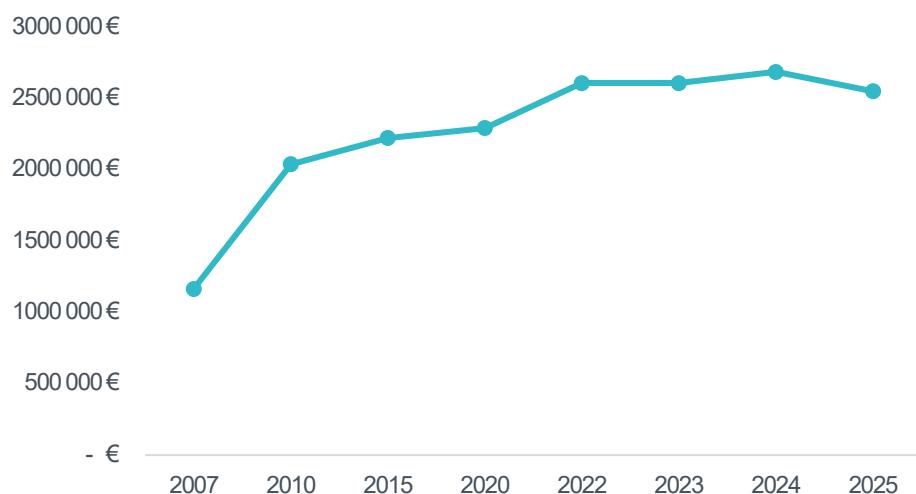
Ces redevances permettent à Territoire d'Énergie Alsace d'assurer son fonctionnement et ses missions, notamment le Contrôle de concession.

Pour l'année 2025, la redevance de fonctionnement **R1 électricité** versée par Enedis est de 1 087 355 €. La redevance versée par Gaz de Barr est de 2 967 €. Soit un total de 1 090 323 €.

La redevance de fonctionnement **R1 gaz** versée par GRDF est de 586 880 €, celle versée par Antargaz Énergies est de 3 513 € et celle de Caléo est de 4 332 €. Soit un total de 594 564 €.

*CC = Contrat de Concession*

## Redevance d'investissement



La **redevance R2** (Contrat de concession électricité Enedis - EDF) est calculée à partir des investissements sur les travaux d'électricité et d'éclairage public réalisés par les communes, les communautés de communes et TEA sur les réseaux.

En 2025, cette redevance se monte à 2 549 924 € :

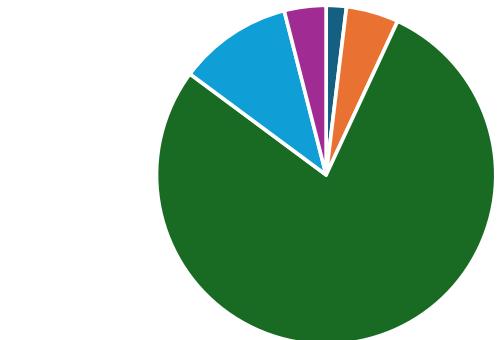
- 357 408 € ont été reversés aux collectivités membres ayant réalisé des travaux ; si les communes étaient restées isolées, elles n'auraient perçu aucune somme de la part d'Enedis.
- 2 192 516 € seront affectés aux aides de TEA pour l'enfouissement des lignes basse et haute tensions et pour l'éclairage public.

# RESSOURCES ET FINANCES

## Fonctionnement en 2025

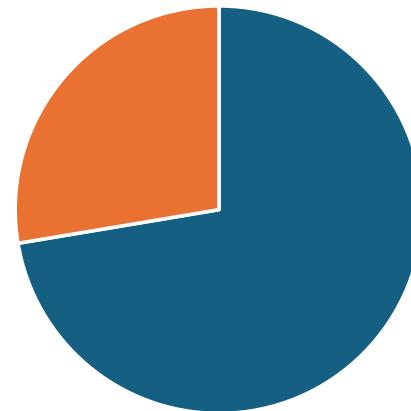
Le budget de Territoire d'Énergie Alsace est alimenté par les seules redevances versées par les concessionnaires. Après prise en compte des résultats antérieurs, le résultat de fonctionnement cumulé de l'exercice 2025 est de 1 591 479 €.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025  
SONT DE 13 615 096 € :



- Charges à caractère général
- Accise reversée aux membres
- Autres charges de gestion courante
- Charges de personnel
- Amortissements

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025  
SONT DE 13 783 635 € :

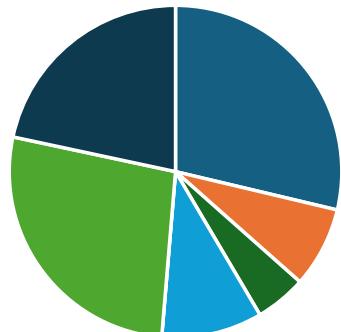


- Accise sur l'électricité
- Redevances des concessionnaires

## Investissement en 2025

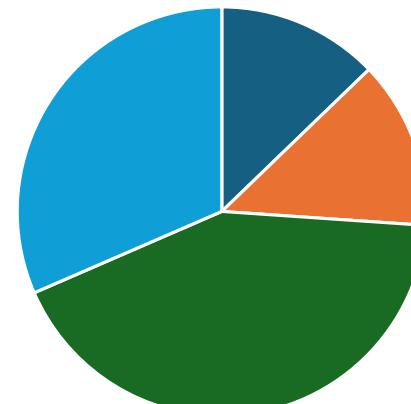
Le résultat de clôture de 2025 fait apparaître un déficit de 1 507 223,27 € avec les restes à réaliser, et 644 048,94 € sans les restes à réaliser.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2025  
SONT DE 6 258 844 € :



- Opérations d'enfouissement - Article 8
- Travaux conventionnés avec Enedis (HTA)
- Subventions fils nus
- Autres dépenses dont transition énergétique
- Déplacements d'ouvrages (DO BT)
- Convention Art.8 (CCP/CPI)
- Subventions Eclairage public

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025  
SONT DE 6 508 461 € :



- Contributions des membres (Article 8 + DO)
- Subventions Eclairage public
- Enedis (Article 8)
- Dotations, fonds divers et réserves
- Amortissements et opérations patrimoniales



# AIDES ACCORDÉES PAR TYPE DE TRAVAUX

## Enfouissement des lignes électriques

### TRAVAUX DE DISSIMULATION DES LIGNES ÉLECTRIQUES

#### Article 8 du Contrat de concession

Pour les travaux d'amélioration esthétique des réseaux de distribution d'électricité, les communes membres de Territoire d'Énergie Alsace ont bénéficié d'une **participation financière de 50 %**. C'est l'Article 8 du Contrat de concession qui prévoit qu'Enedis mette à disposition de Territoire d'Énergie Alsace une enveloppe annuelle pour le cofinancement de la dissimulation des lignes électriques. Cette enveloppe permet de contribuer à 40% du coût de l'opération, TEA abondant de 10% sur ses fonds propres.

Pour l'année 2025, l'enveloppe mise à la disposition de Territoire d'Énergie Alsace est de 685 000 €. Conformément à la délibération du Comité Syndical du 20 décembre 2022, **10 % d'aides supplémentaires sont alloués sur fonds propres de Territoire d'Énergie Alsace**.

Les montants ci-contre correspondent aux **subventions accordées** en 2025 par le Comité Syndical, représentant donc 50 % du coût total des travaux hors taxes.

BANTZENHEIM	Route de Bâle – Tr1	132 107 € H.T.
CHATENOIS	Rue des Goumiers	94 000 € H.T.
EGUISHEIM	Chemin des Chapelins et Rue des Jardins	22 700 € H.T.
EGUISHEIM	Rues de Buhl et des Vendangeurs	48 850 € H.T.
HELFRANTZKIRCH	Rue de l'Eglise	141 130 € H.T.
HELFRANTZKIRCH (HTA)	Rue de l'Eglise	24 283 € H.T.
KINTZHEIM	Rue des Œilletts	42 200 € H.T.
MEYENHEIM	Rue des Ecoles	68 350 € H.T.
SICKERT	Rue Principale	88 544 € H.T.
SCHERWILLER	Route d'Ebersheim	24 322 € H.T.
URCHENHEIM	Rue des Lilas	88 335 € H.T.
ZILLISHEIM	Diverses rues	180 000 € H.T.



# AIDES ACCORDÉES PAR TYPE DE TRAVAUX

## TRAVAUX D'ENFOISSEMENT BASSE TENSION

Territoire d'Énergie Alsace peut également traiter des chantiers dans le cadre de déplacements d'ouvrages.

Les chiffres ci-contre correspondent au montant des subventions accordées et représentent 50 % du montant éligible hors taxes des travaux.

BLOTZHEIM	Rue du Tilleul	19 939 € H.T.
GUEVENATTEN	Rue Principale	40 100 € H.T.
GUEWENHEIM	Rues de la Gare et de la Libération	65 868 € H.T.
GUEWENHEIM (HTA)	Rues de la Gare et de la Libération	36 360 € H.T.
HUSSEREN-LES-CHÂTEAUX	Rue du Haguenek	65 850 € H.T.
LABAROCHE	Site des Genêts	29 500 € H.T.
PORTE DU RIED	CD 45	58 250 € H.T.
UFFHEIM	Suttergasse	27 030 € H.T.

## TRAVAUX CONVENTIONNÉS AVEC LE CONCESSIONNAIRE

Il s'agit de travaux **cofinancés** sur le réseau HTA avec le concessionnaire Enedis.

Les montants ci-contre correspondent au montant des subventions accordées pour le programme et représentent 50 % du montant hors taxes des travaux.

PAC BENNWIHR GARE	Enveloppe 2025	40 000 € H.T.
PAC LUCELLE	Enveloppe 2025	130 700 € H.T.
PAC MERXHEIM pompage	Enveloppe 2025	66 500 € H.T.

*PAC = Plan d'Aléas Climatiques*

## PROGRAMME DE RÉSORPTION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE EN FILS NUS

Par délibération du 16 février 2021, le Comité Syndical de TEA a validé un programme de soutien à la résorption du réseau électrique basse tension en fils nus. Ces travaux bénéficient de **30 % de subvention complémentaire au dispositif « A8 »**, financé sur les fonds propres du Syndicat au prorata du linéaire de fils nus résorbé.

BANTZENHEIM	Route de Bâle – Tr1	39 481 € H.T.
HELFRANTZKIRCH	Rue De l'Eglise	35 988 € H.T.
KINTZHEIM	Rue des Œillets	25 620 € H.T.
SICKERT	Rue Principale	10 625 € H.T.
ZILLISHEIM	Diverses rues	9 288 € H.T.

# AIDES ACCORDÉES PAR TYPE DE TRAVAUX

## Éclairage Public

COMITÉ SYNDICAL DU  
25 MARS 2025

27 demandes recevables,  
pour un montant d'aides  
accordées de 282 557 €  
et 2 789 points lumineux.

27 demandes recevables,  
pour un montant d'aides  
accordées de 181 365 €  
et 1 505 points lumineux.

COMITÉ SYNDICAL DU  
23 SEPTEMBRE 2025

25 demandes recevables,  
pour un montant d'aides  
accordées de 113 741 €  
et 769 points lumineux.

25 demandes recevables,  
pour un montant d'aides  
accordées de 249 786 €  
et 1 447 points lumineux.

COMITÉ SYNDICAL DU  
17 JUIN 2025

COMITÉ SYNDICAL DU  
16 DÉCEMBRE 2025



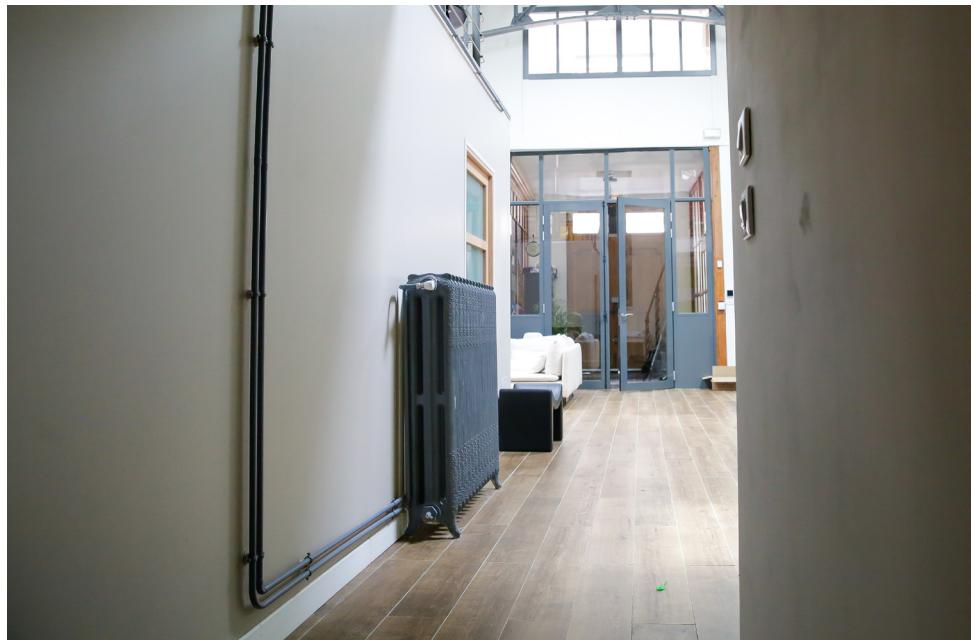
Depuis 2020, le Comité Syndical a autorisé le Président à verser des aides aux communes et communautés de communes pour la rénovation de leur éclairage public pour un **montant total de 8 570 548 € et 17 423 points lumineux**.



# AIDES ACCORDÉES PAR TYPE DE TRAVAUX

## Subventions « Happy Gaz »

Comme indiqué précédemment, Territoire d'Énergie Alsace et GRDF ont fait évoluer le dispositif Happy Gaz, en créant Happy Gaz Vert pour les usagers et professionnels, et Happy Gaz Collectivités pour les acteurs publics membres de TEA.



### HAPPY GAZ VERT

Avec jusqu'à 2 000 € d'aide par dossier, « Happy Gaz Vert » a bénéficié en 2025 à plus de 330 demandeurs, qui peuvent espérer voir leur facture baisser en moyenne de 500 € par an, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre liées au chauffage.

Happy Gaz, c'est ainsi 275 100 € d'aides allouées pour des travaux qui ont représenté 1 260 000 € d'investissements sur le territoire.

Les bénéficiaires de subvention Happy Gaz Vert sont :

- 326 particuliers
- 12 entreprises

Dans 158 communes membres, desservies par GRDF.

### HAPPY GAZ COLLECTIVITÉS

Avec jusqu'à 10 000 € d'aide par dossier de subvention, « Happy Gaz Collectivités » a bénéficié à 13 communes, pour un montant total de 28 392 €.

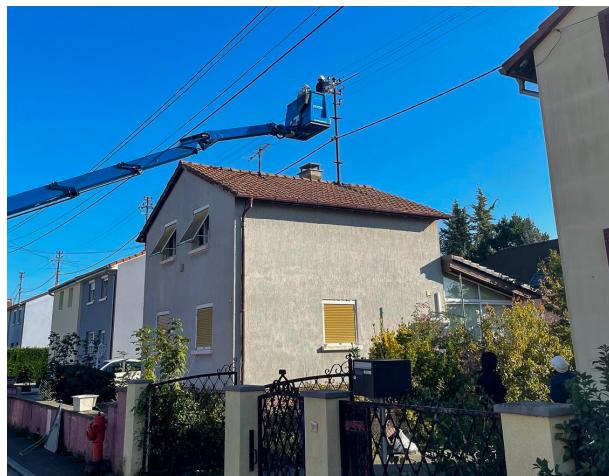


# EXEMPLES DE RÉALISATION EN 2025

## Remplacement de fils nus à Kingersheim

En 2025, un chantier de modernisation du réseau électrique a été mené à Kingersheim par Enedis, avec pour objectif la résorption des fils nus, conformément aux engagements inscrits dans le Contrat de concession. Cette opération s'inscrit dans une stratégie de long terme visant la disparition progressive de ce type d'ouvrages anciens à l'horizon 2040.

Le projet a consisté à remplacer **190 mètres de**



**fils nus** par du **câble torsadé isolé**, plus robuste et offrant de meilleures garanties en matière de sécurité et de fiabilité du réseau. Réalisés sur une durée de dix jours, les travaux ont mobilisé huit agents d'Enedis et deux nacelles pour une intervention effectuée sous tension. L'opération représente un investissement de **25 000 €** et permet de pérenniser une portion du réseau appelée à rester en aérien pour les prochaines décennies.

Si Territoire d'Énergie Alsace ne finance pas directement ce type de travaux, le Syndicat contribue chaque année, dans le cadre de la **Convention Article 8**, à hauteur de **200 000 €**, à

la sécurisation des **Coupe-Circuits Principaux (CCP)** situés dans les greniers et combles des habitations. Par ailleurs, TEA accompagne les communes qui optent pour l'enfouissement de réseaux intégrant des fils nus, en proposant une **aide majorée de 30 %**, afin d'accélérer la disparition de ces équipements vétustes.

Au total, Enedis s'est engagé à résorber **230 kilomètres de fils nus**, soit **85 % du stock recensé** sur le périmètre de TEA. Cette ambition est intégrée au **Schéma Directeur d'Investissement (SDI)** établi sur 30 ans et fait l'objet d'un suivi régulier par TEA.

**Ce chantier illustre pleinement le rôle de Territoire d'Énergie Alsace : veiller à la qualité du réseau électrique, pour les lignes plus sûres et plus fiables.**



# EXEMPLES DE RÉALISATION EN 2025

## Dépose de poteaux électriques Haute Tension à Ribeauvillé

Dans le cadre de la sécurisation et de la modernisation des réseaux électriques, Territoire d'Énergie Alsace et Enedis collaborent sur certaines opérations d'enfouissement du réseau haute tension HTA, réalisées sous maîtrise d'ouvrage d'Enedis, via les « Travaux Conventionnés ». Ces projets, souvent inscrits dans le Plan Aléas Climatiques (PAC), font l'objet d'une validation préalable par le Comité Syndical et permettent une programmation anticipée des travaux.

En 2025, un important chantier a été mené à Ribeauvillé, au niveau du chemin de la Grande



De gauche à droite : Vincent MAURER, Interlocuteur Privilégié Enedis, Bernard KEMPF, Vice-Président de TEA, Mathilde FLAUSS, Directrice Déléguée aux affaires territoriales et Jean-Louis CHRIST, Maire de Ribeauvillé

Verrerie, avec le basculement d'une ligne aérienne de 20 000 volts vers un réseau souterrain. Cette opération visait à réduire la vulnérabilité du réseau face aux aléas climatiques et de ce fait, à améliorer la qualité de fourniture de l'électricité sur ce secteur.

**L'opération globale a consisté en l'enfouissement de 7 500 mètres de réseau haute tension HTA. À l'issue des travaux, l'ancienne ligne aérienne et ses poteaux ont été déposés. Le coût total de l'opération s'élève à 800 000 €.**

Dans ce cadre, TEA a participé au co-financement d'un tronçon stratégique situé au niveau de la Petite Verrerie, comprenant 1 349 mètres de réseau HTA aérien nu traversant des zones boisées. Le coût de ce tronçon est de 256 000 € HT, dont 128 000 € HT financés par TEA, soit 50 %, au titre du programme des travaux conventionnés.

Ce projet illustre l'engagement conjoint de TEA et d'Enedis en faveur d'un réseau électrique plus résilient et mieux adapté aux enjeux climatiques, tout en assurant la continuité et la qualité du service public de distribution d'électricité.





# EXEMPLES DE RÉALISATION EN 2025

## Projet de Délégation de Service Public (DSP) à Ballersdorf

En 2025, la commune de Ballersdorf a sollicité l'accompagnement de Territoire d'Énergie Alsace pour accéder au **gaz naturel**. Jusqu'ici non raccordée, la commune bénéficie du passage récent d'une conduite de biométhane entre Traubach et Altkirch, offrant l'opportunité de créer un réseau au service des habitants et des futurs aménagements.

Pour répondre à la demande de la commune, TEA a engagé une procédure de Délégation de Service Public (DSP). Celle-ci prévoit que l'opérateur désigné construira le réseau, raccordera les usagers et en assurera l'**exploitation pendant 30 ans**. Il prendra en charge la maintenance et sera rémunéré par les recettes liées à son exploitation, tandis que la collectivité fixe le cadre et les objectifs.

Le Comité Syndical sera amené à désigner le délégataire début 2026. Avec ce projet, Territoire d'Énergie Alsace confirme son rôle d'**accompagnement des communes** et soutient des solutions énergétiques adaptées aux besoins locaux.



*Photo d'illustration*

11 rue du 1<sup>er</sup> Cuirassiers  
68000 COLMAR

03 89 21 11 60  
accueil@te.alsace  
[www.te.alsace](http://www.te.alsace)

